

# LANCEMENT DE NOUVEAUX MARCHÉS : BELGIQUE ET ALLEMAGNE

*Foire Aux Questions*

*Mars 2025*

**Q : QUELLES SONT LES DATES IMPORTANTES DE LANCEMENT DE MONAT BELGIQUE ET ALLEMAGNE ?**

**R :**

1 mars 2025 : PRÉ-LANCEMENT - L'inscription pour les Partenaires de Marché uniquement est ouverte.

1 avril 2025 : LANCEMENT - MONAT Belgique et Allemagne est officiellement ouvert pour l'inscription des clients VIP et des clients de détail.

**PRÉ-LANCEMENT : 1-31 mars 2025**

**S'INSCRIRE EN TANT QUE PARTENAIRE DE MARCHÉ**

**Q : QUE SE PASSE-T-IL PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT ?**

R : À partir du samedi 1 mars 2025, les personnes résidant en Belgique et en Allemagne et ayant une adresse enregistrée en Belgique et en Allemagne peuvent s'inscrire, acheter un Kit de Produits ou un kit de démarrage, et commencer à constituer leurs équipes de Partenaires de Marché en ligne descendante afin d'être prêtes pour le lancement officiel qui aura lieu le mardi 1 avril 2025. Au cours de la phase de pré-lancement, les Partenaires de Marché peuvent se qualifier pour gagner des commissions, des bonus, et atteindre de nouveaux rangs. Ils pourront également bénéficier de deux parts de Fondateurs Européens (voir la section Commissions, Bonus, Rangs et Fondateurs Européens ci-dessous pour plus de détails).

**Q : LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE MARCHÉ DOIVENT-ILS RÉSIDER EN BELGIQUE OU ALLEMAGNE POUR POUVOIR S'INSCRIRE CHEZ MONAT BELGIQUE OU ALLEMAGNE ?**

R : Oui. Pour vous inscrire en tant que Partenaire de Marché en Belgique ou en Allemagne, vous devez résider en Belgique ou en Allemagne et vous conformer à l'accord de Partenaire de Marché de MONAT. Cependant, il est de la responsabilité de chaque personne de s'assurer qu'elle est admissible à gagner un revenu.

**Q : UN NOUVEAU PARTENAIRE DE MARCHÉ EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE PEUT-IL CROSS-PARRAINER DES PARTENAIRES DE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, AU ROYAUME-UNI, EN IRLANDE, EN POLOGNE, EN ESPAGNE, EN LITUANIE, EN FRANCE, EN AUSTRALIE OU EN NOUVELLE-ZÉLANDE PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT ?**

R : Un nouveau Partenaire de Marché en Belgique ou en Allemagne ne peut parrainer qu'en Belgique ou en Allemagne pendant la phase de pré-lancement. Il pourra commencer à constituer ses équipes sur d'autres marchés après le 1 avril 2025. À ce moment-là, le 1 avril 2025, il pourra également inscrire des VIP et vendre à des clients dans tous les pays où MONAT est présent.

**COMMISSIONS, BONUS, RANGS ET FONDATEURS EUROPÉENS**

**Q : EN TANT QUE PARTENAIRE DE MARCHÉ ACTIF EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT, COMMENT PUIS-JE GAGNER DES COMMISSIONS, DES BONUS ET DES BONUS D'AVANCEMENT DE RANG ?**

R : En tant que Partenaire de Marché dans la phase de pré-lancement, vous pouvez gagner des bonus pour les Kits de Produits de vos Partenaires de Marché nouvellement inscrits qui achètent un Kit de Produits et des Bonus d'avancement de rang sur la base des qualifications du plan de rémunération.

**Q : COMMENT LE STATUT ACTIF SERA-T-IL DÉTERMINÉ POUR UN NOUVEAU PARTENAIRE DE MARCHÉ EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT ?**

R : Pour être actif pendant le pré-lancement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les nouveaux Partenaires de Marché en Belgique ou en Allemagne doivent s'inscrire en achetant un Kit de Produits ou en passant par un Kit de Produits supérieur en mars 2025.

**Q : COMMENT UN PARTENAIRE DE MARCHÉ EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE GAGNE-T-IL DES BONUS POUR LE KIT DE PRODUITS ?**

R : En tant que Partenaire de Marché de ligne ascendante d'un nouveau Partenaire de Marché en Belgique ou en Allemagne, vous recevrez un Bonus sur les Kits de produits lors de la vente d'un Kit de Produits à un Partenaire de Marché nouvellement inscrit en Belgique et Allemagne.

- Bonus sur le Kit de produits Dream Big : 240 €
- Bonus sur le Kit de produits Essentials : 50,00 €
- Bonus sur le kit de produits Custom Lite : 35.00 €

**Q : COMMENT LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE RANG SONT-ELLES SATISFAITES PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT ?**

R : L'exigence de VP pour l'avancement de rang est supprimée dans le cas où un nouveau Partenaire de Marché est inscrit en mars 2025 avec l'achat d'un Kit de produits.

**Q : COMMENT LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE VP VONT-ELLES CHANGER À PARTIR DU 1ER AVRIL 2025 ?**

R : A partir du 1er avril, l'exigence de VP pour l'avancement de rang sera rétablie et le calendrier d'avancement de rang commenceront. Voir le Plan de de Rémunération pour plus de détails.

- En [allemand](#)
- En [français](#)
- En [néerlandais](#)

**Q : À QUELLE FRÉQUENCE LES COMMISSIONS ET LES BONUS SONT-ILS PAYÉS ?**

R : Bonus sur le Kit de produits (payés hebdomadairement) tous les vendredis (EST-É.-U.) et bonus d'Avancement de rang (payés mensuellement) le 15 du mois suivant (EST-É.-U.). Dans le cas où le 15 tombe un week-end, les commissions mensuelles sont payées le vendredi précédent.

**Q : QUELLES SONT LES PÉRIODES DE COMMISSION ET DE BONUS HEBDOMADAIRES ET MENSUELLES ?**

R : Le mois civil MONAT commence le 1er jour du mois à 00 h 00 EST-É.-U. et se termine le dernier jour du mois à 11h59:59 EST-É.-U. Les semaines de commissions MONAT commencent chaque samedi à minuit (c'est-à-dire le début du samedi) et se terminent le vendredi suivant à 23h59:59 EST-É.-U. Vous trouverez le calendrier des commissions avec plus de détails dans votre Bibliothèque de Ressources.

**Q : LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE MARCHÉ EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE AURONT-ILS LA POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES FONDATEURS EUROPÉENS DE MONAT ?**

R : Oui, ils pourront participer au programme des Fondateurs Européens.

**Q : QUELS SONT LES AVANTAGES D'ÊTRE UN FONDATEUR EUROPÉEN ?**

R : En plus de participer au Fond des fondateurs Européens, ils recevront des honneurs, des outils et des avantages exclusifs, notamment des cadeaux exclusifs, une reconnaissance spéciale et bien plus encore !

**Q : LES PARTENAIRES DE MARCHÉ DANS LE PAYS DOIVENT-ILS S'INSCRIRE AVEC UN KIT DE PRODUITS POUR AVOIR DROIT À LA QUALIFICATION DE FONDATEUR EUROPÉEN ?**

R : Non, les Partenaires de Marché nationaux qui achètent un kit de démarrage ou un Kit de produits et s'inscrivent pendant les périodes de lancement ou de pré-lancement peuvent prétendre à la qualification de Fondateur Européen.

**Q : COMMENT UN NOUVEAU PARTENAIRE DE MARCHÉ EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE PEUT-IL SE QUALIFIER POUR LE FOND DES FONDATEURS EUROPÉENS ?**

R : Suivez notre système en 1-2-3 étapes pour devenir un Fondateur Européen officiel de MONAT et gagner jusqu'à 3 parts du Fond des Européens.

### **1. S'INSCRIRE COMME PARTENAIRE DE MARCHÉ DE MONAT EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE**

- Inscrivez-vous entre le 1 mars et le 31 mars 2025 pour avoir la possibilité de gagner deux parts.
- Inscrivez-vous entre le 1 avril et le 30 avril 2026 pour avoir la possibilité de gagner une part.

### **2. ATTEINDRE LE STATUT DE MARKET MENTOR DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE**

- Si vous vous inscrivez comme Partenaire de Marché entre le 1 et 31 mars 2025 (ce qui vous donne une longueur d'avance !), votre première année se terminera le 30 avril 2026.
- Si vous vous inscrivez comme Partenaire de Marché entre le 1 avril 2025 et le 30 avril 2026, vous avez votre mois d'inscription plus 12 mois civils à partir de votre mois d'inscription. Exemple : si vous vous inscrivez le 15 juillet 2025, vous devrez obtenir le titre de Market Mentor avant le 31 juillet 2026.
- Comment : Obtenez le rang payé en tant que de Market Mentor dans le délai ci-dessus pour devenir un Fondateur Européen
- Quel est l'avantage ? NON SEULEMENT VOUS DEVIENDREZ UN FONDATEUR EUROPÉEN DE MONAT, avec la possibilité de gagner 1 ou 2 PARTS, MAIS VOUS ÊTES AUSSI EN ROUTE POUR REJOINDRE LE MONAT MOTOR CLUB !

### **3. CONTINUEZ À DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE MONAT ! ALLEZ JUSQU'AU SOMMET POUR DEVENIR UN SENIOR EXECUTIVE DIRECTOR ET GAGNEZ UNE PART SUPPLÉMENTAIRE !**

- Quand : Après avoir atteint le niveau MM dans les délais indiqués ci-dessus, il n'y a pas de limite de temps pour devenir Senior Executive Director, mais nous vous invitons à rêver grand et à faire de ce poste une réalité pour vous !
- Comment : Atteignez le statut de Senior Executive Director et vous gagnerez une part supplémentaire. Seuls les fondateurs de Partenaires de Marché peuvent obtenir cette part exclusive.

Pour plus détails, consultez la FAQ sur du Fond des Fondateurs Européens.

- En [allemand](#)
- En [français](#)
- En [néerlandais](#)

### **Q : QUAND LES PARTENAIRES DE MARCHÉ EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE POURRONT-ILS PARTICIPER À D'AUTRES PROGRAMMES MONAT ET GAGNER DES COMMISSIONS ET DES BONUS SUPPLÉMENTAIRES ?**

R : Les programmes MONAT suivants débiteront le 1er avril 2025 :

- Programme PowerStart (pour l'Allemagne et la Belgique, cette période est étendue du mois d'inscription normal + 5 mois civils complets, au mois d'inscription + 6 mois civils complets pour la période du 1er mars au 30 septembre uniquement).
- Programme MONAT VIP Perks™
- Flexship
- Plan de rémunération complet

### **KIT DE DÉMARRAGE ET KITS DE PRODUITS MONAT**

#### **Q : QUELS SONT LES DÉTAILS DU KIT DE DÉMARRAGE DE MONAT BELGIQUE ET ALLEMAGNE ?**

R : Le kit de démarrage MONAT coûtera 110 € et contient :

- Carnet de travail PowerStart
- Échantillons assortis
- Pochette cylindrique MONAT

#### **Q : QUELS KITS DE PRODUITS SERONT DISPONIBLES POUR MONAT BELGIQUE ET ALLEMAGNE ?**

R : MONAT Belgique et Allemagne offrira trois Kits de produits, dont deux sont personnalisables et un qui

comprend tous les produits disponibles au moment du lancement. Ils comprennent un assortiment d'échantillons de produits et de produits en taille réelle qui ne sont disponibles que pendant les 30 premiers jours d'inscription des nouveaux Partenaires de Marché. Tous les packs de produits incluent la TVA et les frais d'expédition.

**Q : SI UN NOUVEAU PARTENAIRE DE MARCHÉ EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE ACHÈTE LE KIT DE DÉMARRAGE LORS DE SON INSCRIPTION ET PASSE À UN KIT DE PRODUITS DANS LES 30 PREMIERS JOURS, RECEVRA-T-IL UN KIT DE DÉMARRAGE SUPPLÉMENTAIRE DANS SON KIT DE PRODUITS ?**

R : Oui, car chaque Kit de produits contient un kit de démarrage. Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera effectué sur le premier Kit de démarrage acheté.

**Q : D'OÙ LES COMMANDES SERONT-ELLES EXPÉDIÉES EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE ?**

R : Tous les Kits de démarrage, les Kits de produits et les commandes de produits seront emballés et expédiés depuis l'entrepôt de MONAT, situé en Pologne.

**SERVICE CLIENT MONAT**

**Q : EXISTE-T-IL UNE ÉQUIPE DE SERVICE CLIENT DÉDIÉE AUX PARTENAIRES DE MARCHÉ ET AUX CLIENTS VIP EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE ?**

R : Oui. Les nouveaux Partenaires de Marché en Belgique et en Allemagne peuvent contacter notre équipe de Service Client à partir du 1 mars 2025.

- En allemand : [DEkundendienst@monatglobal.com](mailto:DEkundendienst@monatglobal.com)
- En néerlandais : [BEklantenservice@monatglobal.com](mailto:BEklantenservice@monatglobal.com)
- En français : [BEserviceclient@monatglobal.com](mailto:BEserviceclient@monatglobal.com)

Ce service sera également disponible pour les VIP à partir du 1 avril 2025.

**Q : UNE FOIS QU'UN PARTENAIRE DE MARCHÉ S'INSCRIT EN BELGIQUE OU EN ALLEMAGNE, DANS COMBIEN DE TEMPS POURRA-T-IL VISUALISER SON BACK OFFICE MONAT VIBE POUR SES BESOINS COMMERCIAUX ?**

R : Un nouveau Partenaire de Marché en Belgique ou en Allemagne peut accéder à son Back Office et commencer son activité dès qu'il a reçu son ID de Partenaire de Marché. En moyenne, cela peut prendre entre 40 à 60 minutes.

**LANCEMENT À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2025**

**Q : QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE NOUS SOMMES OFFICIELLEMENT LANCÉS ?**

R : A partir du mardi 1er avril 2025, MONAT Belgique /Allemagne est officiellement ouvert à l'inscription des clients de détail et VIP et pour faire des achats.

**Q : LE PROGRAMME MONAT VIP PERKS™ FERA-T-IL PARTIE DE LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE ?**

R : Oui, le programme MONAT VIP Perks™ sera disponible lors du lancement officiel le 1er avril 2025 et toutes les règles du programme resteront les mêmes que pour tous les autres marchés MONAT.

**Q : QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME FLEXSHIP DE MONAT BELGIQUE ET MONAT ALLEMAGNE ?**

R : Le programme Flexship de MONAT Belgique et Allemagne conservera les mêmes critères que le programme Flexship sur les autres marchés ; le montant qualifiant sera de 75 € ou plus. De plus, avoir une future commande Flexship prévue de 75 € ou plus sera également admissible à la livraison gratuite.

**Q : QUELS PRODUITS MONAT LANCERA-T-IL EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2025 ?**

R : MONAT Belgique/Allemagne proposera une grande variété de produits de soins capillaires MONAT.

REJUVENIQUE®  
REJUVABEADS®

Shampooing Renew™  
Après-shampooing sans rinçage Restore™  
Masque Replenish™

Shampooing volumisant Revive™  
Après-shampooing volumisant Revitalize™

Shampooing épaississant IR Clinical™  
Après-shampooing épaississant IR Clinical™  
Sérum de défense contre l'amincissement des cheveux IR Clinical™

Shampooing + Après-shampooing MONAT BLACK™

Shampooing Hydratation avancée  
Après-shampooing Hydratation avancée  
Masque Ultra Hydratant

Shampooing réparateur  
Crème sans rinçage renforçant la cohésion  
Masque favorisant la cohésion  
Traitement capillaire réparateur

Shampooing Purifiant Au Vinaigre  
Soin Rinçage Purifiant Au Vinaigre

Gommage Purifiant Pour Cuir Chevelu  
Scalp Comfort™ Traitement Rééquilibrant Pour Cuir Chevelu  
Scalp Comfort™ Sérum Rééquilibrant

Curl Perfection™ Crème Définissante Pour Boucles  
Curl Perfection™ Gelée Hydratante Et Fixante  
Curl Perfection™ Spray Rafraîchissant

Soin Démélangant

MONAT STUDIO ONE™ The Champ™ Shampooing sec  
Crème pour brushing MONAT STUDIO ONE™  
Spray volumisant et amplifiant MONAT STUDIO ONE™  
Spray thermoprotecteur MONAT STUDIO ONE™

**Q : MONAT BELGIQUE ET ALLEMAGNE PROPOSERA-T-IL DES PRODUITS DE SOINS DE LA PEAU ET DE BIEN-ÊTRE ?**

R : MONAT Belgique/Allemagne est impatient d'introduire des produits de soins de la peau et de bien-être en Belgique et en Allemagne, mais ces produits ne seront pas disponibles au lancement.

**Q : COMBIEN LES CLIENTS BELGES ET ALLEMANDS DEVRONT-ILS PAYER POUR L'EXPÉDITION ?**

R : Les clients au détail, les clients VIP et les Partenaires de Marché seront facturés 9,95 € pour l'expédition ;

cependant, si un client VIP ou un Partenaire de Marché a une commande Flexship prévue pour 75 € ou plus, il bénéficiera de l'expédition gratuite pour toutes les commandes de 75 € et plus. Veuillez noter que toute commande inférieure à 75 € sera facturée 9,95 €. Les délais de livraison des commandes sont de 2 à 4 jours ouvrables pour l'expédition.

**Q : LES COMMANDES DES CLIENTS SERONT-ELLES EXPÉDIÉES DANS DES PAYS AUTRES QUE LES ÉTATS-UNIS, LE CANADA, LE ROYAUME-UNI, L'IRLANDE, LA POLOGNE, LA LITUANIE, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-ZÉLANDE, LA FRANCE, LA BELGIQUE, ET L'ALLEMAGNE ?**

R : Non, MONAT ne livre que dans les pays dans lesquels MONAT opère actuellement, à savoir les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Pologne, l'Espagne, la Lituanie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, la Belgique, et l'Allemagne.

**Q : QUAND LE CALENDRIER D'AVANCEMENT DE RANG COMMENCERA-T-IL POUR LES PARTENAIRES DE MARCHÉ EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE QUI ONT ADHÉRÉ PENDANT LE PRÉ-LANCEMENT ?**

R : Le calendrier d'avancement de rang commence officiellement à la date de votre inscription ; cependant, un Partenaire de Marché en Belgique et en Allemagne en phase de pré-lancement aura une date de début au 1er avril 2025. Cela signifie que toute personne qui s'inscrit en pré-lancement (mars 2025) bénéficiera d'une période prolongée pour gagner des Bonus d'Avancement de rang.

**Q : LE MONAT MOTOR CLUB SERA-T-IL DISPONIBLE POUR LES PARTENAIRES DE MARCHÉ EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE ?**

R : Oui ! Les Partenaires de Marché en Belgique et en Allemagne qui atteignent le rang de Market Mentor et plus et maintiennent un statut de Market Mentor ou plus pendant six mois consécutifs sont admissibles pour rejoindre le programme MONAT Motor Club avec l'achat ou la location d'un véhicule qualifié. Ces personnes qualifiées seront admissibles pour le bonus de l'acompte initial de 4 650,00 € et le bonus mensuel du Motor Club, selon le rang :

- Market Mentor et Managing Market Mentor : 940,00 €\*  
• Associate Executive Director et Executive Director : 1 240,00 €\*  
• Senior Executive Director : 1 615,00 €\*

\*Toutes les taxes applicables doivent être payées par le député conformément aux lois et règlements locaux. Les personnes qualifiées peuvent choisir une Jaguar, un Range Rover ou une Mini blanche de leur choix. Elle doit être neuve ou avoir moins de cinq ans au moment de son acquisition.

**Q : COMMENT TRAVAILLER DANS LA VENTE DIRECTE EN BELGIQUE ? QUEL EST LE STATUT DES VENDEURS DIRECTS BELGES ?**

R : La vente directe est un secteur ouvert à tous, sans distinction de formation, d'expérience, de sexe ou d'âge. De plus, chacun peut travailler de manière totalement autonome, à son heure et à son rythme. **Être indépendant peut être à la fois une activité complémentaire et une activité principale.**

- **à titre complémentaire** si elles exercent une autre activité professionnelle en tant que salarié, dans l'enseignement, ou de fonctionnaire ce qui permet de limiter les cotisations.
- **à titre principal** quand les revenus proviennent uniquement de cette activité.

**Q : LE VENDEUR DIRECT INDEPENDANT BELGE DOIT-IL S'INSCRIRE AUPRES DE LA BANQUE-CARREFOUR DES ENTREPRISES ?**

R : Les vendeurs directs qui exercent leur activité à titre principal ou complémentaire doivent avoir un numéro d'entreprise et peuvent demander leur enregistrement auprès d'un Guichet d'entreprise de leur choix en ligne.